

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande de Gazifère Inc. relative au projet d'investissement visant le remplacement du système téléphonique (R-3802-2012)

Objet de la demande

Gazifère Inc. (Gazifère) a déposé, le 13 juin 2012, une demande à la Régie de l'énergie (la Régie) en vue d'obtenir son autorisation pour le remplacement du système téléphonique (le « Projet »).

Le Projet vise à assurer la prestation de services stables et de qualité à sa clientèle tout en assurant l'exploitation sécuritaire de son réseau.

Le coût du projet de Gazifère soumis pour autorisation s'élève à 595 265 \$ d'investissement en capital et 84 900 \$ de coûts d'opération annuels pour l'entretien et le soutien technique du système.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31(5^o) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie ainsi qu'à Gazifère au plus tard le **30 juillet 2012 à 12 h**. Gazifère pourra répondre à ces observations au plus tard le **15 août 2012 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie ainsi qu'à son Centre de documentation.

La Régie n'accordera aucuns frais aux intéressés pour la préparation de leurs observations écrites.

La demande de Gazifère, les documents afférents, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* ainsi que le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son centre de documentation à l'adresse ci-dessous. Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

800, place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

